

Titre de la DP :	DP 13-14 – RECHERCHE 3 – CRÉDITS EXCÉDENTAIRES – 31 OCTOBRE 2013
Résumé du projet :	Le CATON souhaite financer un projet de recherche pour évaluer la valeur des crédits excédentaires que possèdent les étudiants venant d'un autre établissement lors de l'obtention de leur diplôme. Il s'agit d'une étude à plusieurs étapes concernant des données administratives (au niveau des étudiants).
Date de publication de la DP :	31 OCTOBRE 2013
Date/heure limite pour soumettre la proposition :	29 NOVEMBRE 2013
Personne-ressource du CATON pour toutes les questions concernant la DP :	Glenn Craney, directeur général Conseil sur l'articulation et le transfert de l'Ontario 180, rue Dundas Ouest, bureau 1902 Toronto (Ontario) M5G 1Z8 416 640-6951, poste 301 Courriel : gcraney@oncat.ca
Titre du projet proposé :	Maximum de 15 mots
Description du projet proposé :	Maximum de 50 mots
COORDONNÉES :	
Organisme/Entreprise/Établissement	
Personne-ressource principale – Nom et poste :	
Personne-ressource principale – Adresse postale complète et adresse courriel :	
Personne-ressource principale – Numéro de téléphone et poste de travail :	
Nom(s)/Poste(s)/Coordonnées des codirigeants : (le cas échéant)	

SECTION A - DESCRIPTION DU PROJET

A.1 Au sujet du CATON

Fondé en 2011, le Conseil sur l'articulation et le transfert de l'Ontario (CATON) a pour mission d'améliorer le parcours des étudiants et de réduire les obstacles pour ceux qui cherchent à effectuer un transfert dans l'un des 44 établissements postsecondaires publics de l'Ontario. Le CATON collabore avec ses membres – des établissements publics d'enseignement postsecondaire – afin de permettre au système de transfert de crédits de se développer le plus rapidement possible tout en respectant l'autonomie des établissements.

La vision du gouvernement provincial de l'Ontario en matière de transfert de crédits est la suivante :

La province aura un système de transfert de crédits complet, transparent et appliqué de façon cohérente qui permettra d'améliorer les parcours et la mobilité étudiante, de favoriser la réussite des étudiants et de faire de l'Ontario une destination de choix en matière d'éducation postsecondaire. Le système de transfert de crédits aidera les étudiants qualifiés à transiter entre les établissements et les programmes postsecondaires sans avoir à reprendre les cours pertinents, réussis dans le passé.

Le gouvernement croit que la réalisation de cette vision permettra aux étudiants de se déplacer plus aisément dans le système éducatif postsecondaire, d'atteindre leur programme d'enseignement de choix final en moins de temps et d'entrer ou de retourner sur le marché du travail plus rapidement.

En date de juillet 2013, beaucoup de travail avait déjà été accompli par le CATON et ses établissements membres : l'Ontario se vante d'avoir environ 630 parcours de transfert étudiant répartis en six groupes de programmes généraux (en Arts appliqués, arts libéraux et lettres, en Affaires et gestion, en Sciences de la santé et santé appliquée, en Ingénierie et technologie, en Sciences sociales et services sociaux, ainsi qu'en Sciences et sciences appliquées); une meilleure compréhension de l'expérience de transfert des étudiants grâce au financement d'initiatives de recherche; d'offrir de meilleures sources d'information pour les étudiants; et des techniques améliorées de collecte de données. Ces réalisations contribuent de façon importante à accroître la transparence et la responsabilisation du système, ainsi qu'à augmenter la mobilité des étudiants entre les établissements.

A.2 Description/Contexte du projet

L'établissement du CATON reflète l'important engagement du gouvernement provincial à créer un système de transfert de crédits transparent et complet pour les étudiants des collèges et des universités de la province.

Avec l'augmentation des effectifs étudiants dans les collèges et les universités et le besoin pour la future main-d'œuvre de l'Ontario de faire des études postsecondaires qui reste une préoccupation pressante, on peut en dire autant des augmentations de coûts, tant pour le gouvernement que pour les étudiants. Une priorité clé pour le gouvernement a émergé, à savoir la nécessité de limiter et de « faire fléchir » la courbe de coûts des études postsecondaires et d'encourager les collèges et les universités à rechercher les économies et les gains de productivité.

Une partie centrale du travail du CATON consiste à mieux comprendre la nature des coûts et des avantages associés à l'élaboration d'un système de transferts plus robuste, dont bénéficieraient les étudiants, leurs parents et le gouvernement, en plus des Ontariens en général. Dans le cadre de cette compréhension, le CATON souhaite déterminer l'ampleur des crédits excédentaires obtenus à la fin des études, au sein de la population d'apprenants provenant d'un autre établissement et d'apprenants qui n'ont jamais changé d'établissement.

Le problème perçu concernant la duplication du travail scolaire généré par les politiques et les pratiques incohérentes en matière de transfert entre établissements – et la question associée des coûts que cela entraîne pour le système – a généré l'impression dans certains milieux que les étudiants provenant d'un autre établissement ont accumulé davantage de crédits au moment de l'obtention de leur diplôme que leurs homologues qui n'ont jamais changé d'établissement. Ce travail lancerait le processus de test de cette hypothèse.

Sujets de recherche principaux (en général) :

1. La valeur des crédits excédentaires accumulés par les étudiants venant d'un autre établissement jusqu'à l'obtention de leur diplôme est-elle supérieure à celle de leurs homologues qui n'ont jamais changé d'établissement (ou à la moyenne du système)?
 - a. Les différences sont-elles notables? Existe-t-il des répercussions concernant les pertes de productivité dans le système? Qu'est-ce que cela représente en termes de coûts pour le gouvernement et les étudiants, le cas échéant?
 - b. Quelles sont les tendances relatives aux programmes et aux cours dans lesquels une telle accumulation s'est produite le plus souvent?
 - c. Quels sont certains des facteurs qui ont contribué à l'accumulation de crédits excédentaires, le cas échéant?
2. À l'opposé, y a-t-il de la valeur à permettre aux étudiants de passer d'un établissement à un autre ou d'un programme à un autre et de potentiellement reporter des crédits excédentaires lors de l'obtention de leur diplôme, si un tel transfert et l'accumulation de crédits excédentaires qui en découle augmentent les chances que l'apprenant termine son programme?
 - a. Comment les décideurs évaluent-ils ces « coûts » supplémentaires?

UNE DESCRIPTION DE L'ÉTUDE

L'idéal serait que cette étude soit effectuée en plusieurs phases, l'idée étant que l'auteur de la proposition de la première phase des travaux qui aurait complété cette phase serait admissible à un soutien pour effectuer les travaux associés à la deuxième phase.

PHASE I :

BUT : évaluer les discussions en matière de politique qui ont eu lieu à d'autres endroits et examiner d'un œil critique la manière dont ils ont résolu le défi, par le truchement d'une revue de la littérature et d'une analyse environnementale des politiques.

PHASE II :

BUT : évaluer le nombre moyen de crédits excédentaires accumulés au moment de l'obtention du diplôme par les étudiants provenant d'un autre établissement par rapport à ceux qui n'ont jamais changé d'établissement; déterminer le programme scolaire auquel ils sont inscrits, ainsi que le type de titre.

PHASE III :

BUT : identifier de façon plus détaillée les caractéristiques des étudiants provenant d'un autre établissement qui ont accumulé des crédits excédentaires avant l'obtention de leur diplôme; y a-t-il des tendances concernant le type de travail scolaire excédentaire?

Pour répondre aux questions qui font partie de la deuxième phase, l'auteur de la proposition retenue identifierait les étudiants collégiaux et universitaires provenant d'un autre établissement, potentiellement en ayant accès aux données dont sont propriétaires les centres de demandes (OUAC et SACO), effectuer le suivi des dossiers administratifs et obtenir la participation d'un certain nombre d'établissements intéressés, qui pourraient s'engager à des extractions annuelles de données par un système d'importation pour les mettre à jour. Le CATON aiderait au développement des partenariats et pourrait rendre disponibles les fonds supplémentaires dont auraient besoin les établissements pour soutenir les coûts de TI et de gestion des données associés au projet, bien que l'auteur de la proposition retenue doit démontrer dans quelle mesure il pourrait assurer la sécurité des données.

A.3 Livrables

Les livrables comprendraient :

1. Une analyse environnementale.
2. Les points de données pour les étudiants provenant d'un autre établissement identifiés lors de l'analyse des jeux de données sur les demandes et les importations de données fournies par les établissements partenaires.
3. Une analyse des données dans le but de fournir aux décideurs publics les outils dont ils ont besoin pour guider l'évolution des discussions et des initiatives sur la productivité.

A.4 Modalités de l'entente

Les auteurs de la proposition retenus devront également conclure une entente officielle avec le CATON, qui présentera les modalités du financement.

PROPOSITION :

1) MÉTHODOLOGIE :

- Fournir une explication claire et exhaustive de toutes les étapes nécessaires à la réalisation du projet

À RÉPONDRE PAR L'AUTEUR DE LA PROPOSITION

NOMBRE DE MOTS SUGGÉRÉ : 500 à 1 000

2) EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE :

- Expliquer dans quelle mesure la formation universitaire, les compétences et les expériences antérieures des membres de l'équipe de recherche sont pertinentes au sujet de recherche de cette DP;
- Insérer les CV des membres de l'équipe de recherche en tant qu'addenda

À RÉPONDRE PAR L'AUTEUR DE LA PROPOSITION

NOMBRE DE MOTS SUGGÉRÉ : 300 à 600

3) GESTION DU PROJET :

- Décrire votre plan pour que la communication et la collaboration soient assurées entre les membres de l'équipe de recherche, le CATON et tout autre partenaire ou collaborateur.
- Dans la section des étapes importantes, inclure les dates d'échéance et les descriptions de chaque partie du projet, ainsi que les montants nécessaires pour les réaliser. Vérifier que les calendriers, les étapes importantes et l'approche globale préconisée sont réalistes pour ce projet.

À RÉPONDRE PAR L'AUTEUR DE LA PROPOSITION

NOMBRE DE MOTS SUGGÉRÉ : 300 à 600

LIVRABLES :

Échéance	Description du livrable	\$
Échéance	Description du livrable	\$
Échéance	Description du livrable	\$

4) BUDGET ALLOUÉ À LA RECHERCHE :

En utilisant les renseignements fournis dans la section *Budget*, votre budget sera évalué selon des critères suivants :

- Le budget global prévu pour ce projet de recherche est-il réaliste?
- Les différents aspects du budget concordent-ils avec les politiques et les expériences précédentes du CATON?
- Le projet proposé semble-t-il réalisable dans les limites du budget proposé?

À REMPLIR PAR L'ÉVALUATEUR DU CATON

5) QUALITÉ DE LA RÉPONSE

Votre proposition sera évaluée selon les critères suivants :

- Peut-on facilement discerner si l'auteur de la proposition comprend l'objectif original de la DP et y répond de manière appropriée?
- La proposition est-elle facile à comprendre et à évaluer?

À REMPLIR PAR L'ÉVALUATEUR DU CATON

BUDGET DE LA RECHERCHE :

Veillez inclure TOUS les coûts anticipés pour ce projet, y compris les coûts en nature* et les autres coûts (*en italique et sans caractères gras*) pour lesquels un financement du CATON est demandé.

- **Nous recommandons, lorsque cela est applicable, d'inclure dans votre proposition les coûts approximatifs par jour/semestre liés aux administrateurs et aux cadres supérieurs qui fournissent un appui « en nature » au projet, ainsi que toute autre contribution faite à la recherche par votre établissement. Cela nous permettra d'avoir une meilleure idée du « coût réel » du projet de recherche globale et de la contribution du collège ou de l'université et de leur personnel.**

PERSONNEL :

Noms des membres de l'équipe proposés (ajouter des lignes supplémentaires si nécessaire)	Titre/Poste	Nb de jours/ semestres	Par jour/ semestre Taux	Total : nb x taux
			\$	\$
			\$	\$
			\$	\$
Sous-total des frais liés au personnel				\$

FRAIS DIRECTS :	
Description détaillée des frais directs (le cas échéant) <i>(ajouter des lignes supplémentaires si nécessaire)</i>	Coût
	\$
	\$
	\$
Sous-total des frais directs	\$

DÉPLACEMENTS ET HÉBERGEMENT :	
Description détaillée des déplacements et de l'hébergement (le cas échéant) <i>(ajouter des lignes supplémentaires si nécessaire)</i>	Coût
	\$
	\$
	\$
Sous-total des coûts liés aux déplacements et à l'hébergement	\$

COÛTS INDIRECTS :	
Une description détaillée des éléments compris dans les coûts indirects doit être fournie (le cas échéant) <i>(ajouter des lignes supplémentaires si nécessaire)</i>	Coût
	\$
	\$
	\$
Sous-total des coûts indirects	\$

FINANCEMENT :	
Sous-total des frais liés au personnel	\$
Sous-total des frais directs (le cas échéant)	\$
Sous-total des coûts liés aux déplacements et à l'hébergement (le cas échéant)	\$
10 % du total des coûts indirects (le cas échéant)	\$
Prix forfaitaire définitif (Financement accordé par le CATON)	\$
TVH (13 %) (le cas échéant)	\$
Total du financement accordé par le CATON (Prix forfaitaire définitif + TVH)	\$
Contribution en nature	\$
Coût total du projet (Total du financement accordé par le CATON et des contributions en nature)	\$

SIGNATURES :	
<p>Conflits d'intérêts :</p> <p>Serment comme quoi le fournisseur et le personnel ne sont pas en position réelle de conflit d'intérêts dans l'accomplissement de ce projet</p>	<hr/> <p>Signature du chercheur principal ou du représentant officiel de l'établissement ou de l'organisme du fournisseur</p>
<p>Signature du fournisseur de l'offre :</p> <p>Serment d'un individu avec le pouvoir de lier l'établissement ou l'organisme du « fournisseur »</p>	<hr/> <p>Signature du représentant officiel de l'établissement ou de l'organisme du fournisseur</p> <hr/> <p><i>Nom, poste et nom officiel de l'établissement ou de l'organisme du fournisseur</i></p>